

La légère hausse de l'emploi se poursuit au second trimestre 2014

Au 2^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France poursuit son augmentation (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent). Près de 5 500 emplois ont été créés durant trois mois. Grâce à la bonne dynamique du 1^{er} semestre, l'emploi s'affiche en hausse sur un an. La construction (+ 0,1 % sur le trimestre) et le tertiaire hors intérim (+ 0,3 %) ont vu leurs effectifs croître, tandis que l'industrie (- 0,4 %) continue de perdre des emplois, et que l'emploi intérimaire rechute (- 2,2 %).

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

93,2 %

c'est la part des cotisants déclarant de façon dématérialisée dans le secteur privé en Ile-de-France à fin juillet 2014.

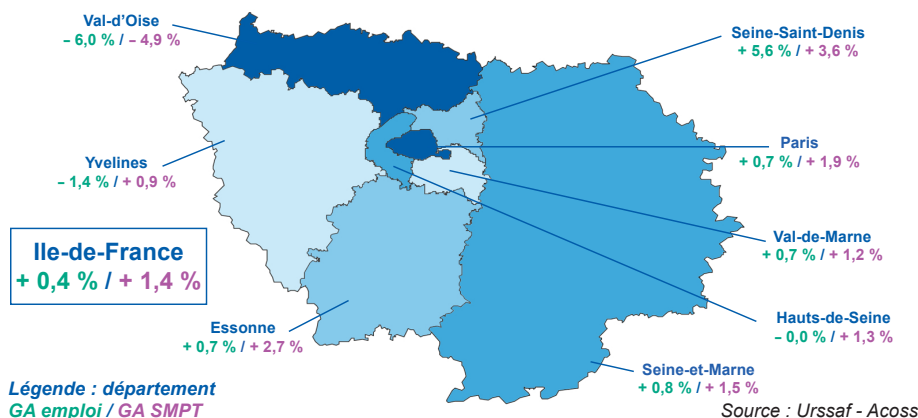
3,2 %

c'est la hausse, à fin juin 2014, du nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim sur un an glissant.

Un nouveau trimestre relativement favorable à l'emploi

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 18 300 salariés (+ 0,4 %). Cette hausse s'explique par la bonne dynamique de l'emploi les deux derniers trimestres. Notons également que les données du 1^{er} trimestre ont été revues très légèrement à la baisse (- 2 600 emplois, le gain trimestriel s'établit donc à 10 300). L'emploi francilien signe donc un nouveau trimestre de progression, qui confirme la reprise relative de l'activité dans la région. La hausse de ce trimestre permet à la région de n'être plus qu'à 23 000 salariés de son niveau d'avant crise. Ce trimestre, l'emploi francilien progresse, alors que l'emploi national stagne (- 0,0 %). Sur un an, l'emploi national affiche une très légère hausse (+ 0,1 %). Hors Ile-de-France, la tendance dans le reste de la France s'avère légèrement négative (- 0,1 % sur un an).

Glissement annuel (GA) de l'emploi du secteur privé

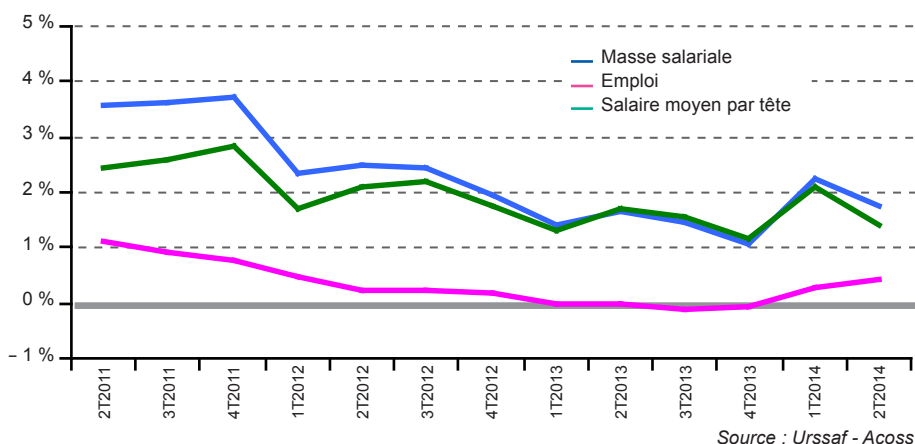


Masse salariale et emploi du secteur privé 2^e trimestre 2014

	En niveau 2 ^e T 2014	Glissement annuel			
		2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012	2 ^e T 2011
Ile-de-France Masse salariale (en millions d'€uros)	42 940	+ 1,8 %	+ 1,7 %	+ 2,5 %	+ 3,6 %
Emploi (en milliers)	4 528	+ 0,4 %	- 0,0 %	+ 0,2 %	+ 1,1 %
Salaires moyen par tête mensuel (en €uros)	3 163	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 2,1 %	+ 2,5 %
France entière Masse salariale (en millions d'€uros)	131 968	+ 1,6 %	+ 1,4 %	+ 2,1 %	+ 3,7 %
Emploi (en milliers)	17 781	+ 0,1 %	- 0,6 %	- 0,1 %	+ 1,2 %
Salaires moyen par tête mensuel (en €uros)	2 473	+ 1,6 %	+ 2,0 %	+ 2,1 %	+ 2,4 %

Source : Urssaf - Acoss

Masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé



La masse salariale rebondit également

La masse salariale progresse de 2,0 % sur un an cumulé, soit une progression plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,7 %). La masse salariale affiche donc une dynamique relative dans un contexte d'inflation réduite. La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) demeure significative avec une hausse de 1,4 %, mais elle est inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,6 %). Le SMPT francilien s'établit ainsi, à 3 163 euros.

Évolution de l'emploi par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
			2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012	2 ^e T 2011
BZ	Industries extractives	1,8	+ 2,1 %	- 4,8 %	+ 3,2 %	+ 0,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,4	+ 4,0 %	+ 1,7 %	- 0,0 %	+ 0,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	18,2	- 0,1 %	- 2,0 %	- 2,3 %	- 1,8 %
CC	Bois et papier	18,2	- 4,4 %	- 4,4 %	- 5,6 %	- 5,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,4	- 0,0 %	+ 5,9 %	+ 25,2 %	- 8,7 %
CE	Industrie chimique	26,2	- 2,9 %	- 1,5 %	- 4,0 %	- 1,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	19,4	- 2,1 %	- 2,5 %	+ 0,2 %	- 2,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	19,8	- 3,5 %	- 5,3 %	- 1,3 %	- 0,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	27,6	- 3,0 %	- 2,1 %	- 2,0 %	- 1,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	43,6	- 2,7 %	- 2,6 %	- 0,8 %	- 1,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	14,3	- 2,7 %	- 2,7 %	- 2,4 %	- 2,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	17,8	- 1,8 %	- 0,1 %	+ 0,3 %	- 3,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	73,3	- 4,1 %	- 1,7 %	+ 1,2 %	+ 1,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,8	- 2,0 %	- 0,3 %	- 0,1 %	- 0,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	46,5	+ 0,3 %	+ 3,0 %	+ 1,9 %	- 0,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	32,5	- 1,7 %	+ 0,1 %	+ 1,4 %	+ 2,6 %
FZ	Construction	283,9	+ 1,6 %	+ 0,8 %	+ 1,7 %	+ 1,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	697,7	+ 0,9 %	- 0,7 %	+ 0,1 %	+ 1,1 %
HZ	Transports et entreposage	369,1	+ 0,2 %	- 0,3 %	- 0,3 %	- 0,2 %
IZ	Hébergement et restauration	291,3	+ 0,8 %	+ 0,9 %	+ 2,0 %	+ 3,1 %
JA	Édition et Audiovisuel	142,2	+ 0,1 %	- 2,3 %	- 0,9 %	+ 1,2 %
JB	Télécommunications	49,6	- 3,8 %	- 2,4 %	- 2,6 %	- 3,3 %
JC	Activités informatiques	187,7	+ 1,3 %	+ 0,4 %	+ 1,2 %	+ 3,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	314,0	- 0,3 %	- 0,8 %	- 0,0 %	+ 1,3 %
LZ	Activités immobilières	75,0	- 1,0 %	- 1,0 %	- 2,4 %	+ 1,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	369,4	+ 1,4 %	+ 0,5 %	+ 1,3 %	+ 2,5 %
MB	Recherche et développement	60,4	- 0,1 %	- 0,1 %	+ 0,5 %	- 0,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	86,6	+ 0,6 %	- 1,9 %	- 1,1 %	+ 1,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	520,0	+ 0,3 %	- 0,0 %	- 0,3 %	+ 1,8 %
OZ	Administration publique	39,3	- 1,3 %	- 0,7 %	- 2,1 %	- 2,0 %
PZ	Enseignement	77,8	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,6 %	- 0,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	100,9	+ 1,3 %	+ 1,1 %	+ 0,8 %	+ 1,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	177,2	+ 1,7 %	+ 5,0 %	+ 3,1 %	+ 2,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	98,7	+ 0,7 %	+ 2,6 %	+ 0,7 %	- 0,6 %
SZ	Autres activités de services	130,8	+ 1,4 %	+ 0,0 %	- 2,0 %	- 0,3 %
	Industrie	451,9	- 1,8 %	- 1,0 %	- 0,3 %	- 0,6 %
	Construction	283,9	+ 1,6 %	+ 0,8 %	+ 1,7 %	+ 1,1 %
	Tertiaire	3 787,8	+ 0,6 %	+ 0,0 %	+ 0,2 %	+ 1,3 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 688,6	+ 0,6 %	+ 0,2 %	+ 0,4 %	+ 1,2 %
	Intérim	99,2	- 1,7 %	- 4,4 %	- 5,7 %	+ 7,0 %

Source : Urssaf - Acof

Évolution de la masse salariale par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2014	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012	2 ^e T 2011
BZ	Industries extractives	27,5	+ 6,9 %	- 12,0 %	+ 18,5 %	+ 6,6 %
CA	Industries agro-alimentaires	372,9	+ 6,7 %	+ 2,6 %	+ 2,3 %	+ 2,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	168,3	+ 1,5 %	+ 1,8 %	+ 2,3 %	+ 2,8 %
CC	Bois et papier	177,6	- 2,4 %	+ 0,8 %	- 5,3 %	- 3,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	40,1	- 0,7 %	+ 22,5 %	+ 43,1 %	- 6,1 %
CE	Industrie chimique	365,9	- 2,6 %	+ 1,5 %	- 1,8 %	+ 4,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	290,6	- 1,3 %	- 0,8 %	+ 7,3 %	- 0,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	218,9	- 0,8 %	- 3,2 %	- 0,1 %	+ 3,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	270,3	- 0,7 %	- 2,9 %	+ 0,8 %	- 0,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	640,1	+ 2,0 %	- 2,3 %	+ 1,0 %	+ 5,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	188,8	+ 0,0 %	+ 1,2 %	+ 0,5 %	+ 2,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	211,1	+ 0,1 %	+ 3,1 %	+ 4,6 %	+ 2,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 002,8	- 0,5 %	+ 0,8 %	+ 3,3 %	+ 5,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	440,0	+ 0,7 %	+ 2,0 %	+ 3,1 %	+ 3,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	639,1	+ 1,8 %	+ 4,2 %	+ 9,3 %	+ 1,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	267,9	- 2,5 %	- 0,4 %	+ 1,3 %	+ 8,4 %
FZ	Construction	2 105,4	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 2,4 %	+ 3,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	5 996,8	+ 2,3 %	+ 1,7 %	+ 1,6 %	+ 4,0 %
HZ	Transports et entreposage	3 254,5	+ 0,5 %	+ 0,9 %	+ 1,7 %	+ 3,0 %
IZ	Hébergement et restauration	1 638,1	+ 2,1 %	+ 2,7 %	+ 3,4 %	+ 4,9 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 708,2	+ 2,5 %	+ 0,1 %	+ 1,2 %	+ 4,9 %
JB	Télécommunications	642,2	- 0,9 %	+ 1,6 %	+ 0,8 %	+ 1,2 %
JC	Activités informatiques	2 400,0	+ 3,4 %	+ 1,9 %	+ 3,5 %	+ 4,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 702,7	+ 1,5 %	+ 0,9 %	+ 2,9 %	+ 2,1 %
LZ	Activités immobilières	671,2	+ 1,5 %	+ 0,5 %	- 0,3 %	+ 4,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 075,3	+ 3,2 %	+ 2,9 %	+ 3,3 %	+ 5,0 %
MB	Recherche et développement	662,6	+ 0,6 %	+ 2,4 %	+ 2,2 %	+ 0,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	914,7	+ 1,6 %	+ 1,8 %	+ 1,6 %	+ 5,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 181,7	+ 1,2 %	+ 1,1 %	+ 2,5 %	+ 4,1 %
OZ	Administration publique	793,0	+ 1,4 %	+ 2,9 %	+ 3,8 %	- 3,8 %
PZ	Enseignement	527,8	+ 1,5 %	+ 2,4 %	+ 0,8 %	+ 3,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	720,8	+ 2,8 %	+ 2,4 %	+ 1,9 %	+ 2,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	966,5	+ 3,6 %	+ 4,4 %	+ 4,7 %	+ 4,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	715,9	+ 2,0 %	+ 7,0 %	+ 5,4 %	+ 4,9 %
SZ	Autres activités de services	905,5	+ 1,0 %	+ 0,7 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %
	Industrie	5 321,9	+ 0,4 %	+ 0,7 %	+ 2,9 %	+ 3,2 %
	Construction	2 105,4	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 2,4 %	+ 3,3 %
	Tertiaire	35 477,5	+ 2,0 %	+ 1,8 %	+ 2,4 %	+ 3,6 %
	dont Tertiaire hors intérim	34 775,2	+ 2,0 %	+ 1,9 %	+ 2,6 %	+ 3,4 %
	Intérim	702,3	+ 0,4 %	- 3,1 %	- 3,9 %	+ 11,8 %

Source : Urssaf - Acof

Progression dans la construction

Alors que le secteur continue de souffrir en France, la construction continue de générer des emplois en Ile-de-France, avec une hausse trimestrielle de 0,1 % et une hausse annuelle de 1,6 %. Cette progression de l'emploi se fait d'une certaine manière, au détriment du SMPT qui stagne sur un an.

Le tertiaire bien orienté malgré la rechute de l'emploi intérimaire

L'ensemble du tertiaire gagne des emplois (+ 0,6 % en un an) malgré l'intérim

qui affiche un repli de 1,7 % sur un an. La hausse annuelle du commerce s'accroît (+ 0,9 %). Ainsi, la branche du tertiaire offrant le plus d'emplois retrouve un niveau de salariés proche du début 2009. Les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie sont également bien orientées (+ 1,4 %). À l'inverse, l'emploi dans le secteur des télécommunications demeure en forte baisse (- 3,8 %).

Situation difficile dans l'industrie

L'industrie continue de perdre des emplois à un rythme constant (- 0,4 % ce trimestre comme le trimestre précédent).

Sur un an, la décre est importante avec une baisse de 1,8 % des effectifs. Ce nouveau recul s'explique toujours par la diminution des effectifs dans le secteur francilien industriel le plus pourvoyeur d'emploi : la fabrication de matériels de transport (- 4,1 % sur un an). L'industrie des plastiques (- 3,5 %) et le bois et papier (- 4,4 %) subissent également de lourdes chutes. À l'inverse, les industries agro-alimentaires sont en expansion (+ 4,0 %).

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012	2 ^e T 2011
	Industrie	3 917,0	+ 2,2 %	+ 1,5 %	+ 3,3 %
Construction	2 473,1	+ 0,0 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 2,1 %
Tertiaire	3 125,8	+ 1,5 %	+ 1,8 %	+ 2,0 %	+ 2,3 %
Dont tertiaire hors interim	3 147,3	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %	+ 2,3 %
Total Ile-de-France	3 163,0	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 2,1 %	+ 2,5 %

Source : Urssaf - Acoff

Croissance du SMPT

Le SMPT dans l'industrie reste dynamique malgré une légère inflexion. La hausse annuelle s'établit ainsi à 2,2 % contre 2,9 % le trimestre précédent. Dans le tertiaire, la croissance se tasse également avec une hausse de 1,5 %. La faiblesse de l'inflation se traduit donc de plus en plus dans les salaires.

Les départements de l'Est dynamiques ce trimestre

Le Val-de-Marne (+ 0,7 % sur le trimestre), la Seine-et-Marne (+ 0,5 %) et la

Seine-Saint-Denis (+ 0,3 %) ont vu leurs effectifs augmenter de façon dynamique au cours du 2^e trimestre. Sur un an, le nombre de salariés voit sa meilleure progression en Seine-et-Marne (+ 0,8 %), à Paris (+ 0,7 %) et dans l'Essonne (+ 0,7 %). A contrario, les Yvelines affichent toujours une évolution négative de l'emploi sur un an (- 1,4 %).

De nouveaux changements d'établissement ont engendré des déplacements de personnel à l'intérieur de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle (situé sur trois départements). Ainsi, le département du

	2 ^e T 2014	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 408	3 403
77 - Seine-et-Marne	347	2 400
78 - Yvelines	403	2 951
91 - Essonne	345	2 797
92 - Hauts-de-Seine	887	3 942
93 - Seine-Saint-Denis	462	2 793
94 - Val-de-Marne	397	2 678
95 - Val-d'Oise	280	2 521
National	17 781	2 473

Source : Urssaf - Acoff

Val-d'Oise perd des effectifs au profit de la Seine-Saint-Denis. En dehors de ces déplacements, le Val-d'Oise perd peu d'effectifs ce trimestre.

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoff et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoff.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689
Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
serge.mercier@urssaf.fr

www.iledefrance.urssaf.fr